



N° 33  
Mars 2023

Nom de l'organisation:  
USR CGT 37  
18, rue de l'Oiselet  
37550 SAINT AVERTIN  
Tel : 02 47 38 53 81  
[uscrgt37@orange.fr](mailto:uscrgt37@orange.fr)

Edité par l'Union Syndicale  
des Retraités CGT  
d'Indre et Loire  
Directrice de publication:  
Isabelle DAVID  
N° ISSN : 2275-4261

#### SOMMAIRE

- Page 1 :** Editorial.
- Page 2 :** Les actions  
Les brèves
- Page 3 :** Les brèves (suite). Urgence sociale, urgence environnementale, un slogan qui repose sur des bases théoriques solides
- Page 4 :** Les représentants des usagers dans les C.D.U.
- Page 5 :** La caisse de dépôts et consignations entre dans le capital d'Orpéa  
Retraite et services publics. Même combat !
- Page 6 :** Elections 2022 des représentants des locataires : carton plein pour INDECOSA CGT 37
- Page 7 :** A propos du départ très commenté de la Préfète d'Indre-et-Loire
- Page 8 :** Sport / Culture / Loisirs
- Annexes :**  
Questionnaire santé,  
Flyer Fête de l'USR,  
Journée d'étude Ehpad (Indécosa)

Découvrez le site  
de l'Union Confédérale des  
Retraités CGT :  
<http://www.ucr.cgt.fr/>

Et le site de l'Union  
Départementale CGT 37:  
<http://www.ud37.cgt.fr/>

# Le lien des retraités d'Indre et Loire

Editorial

Hervé RIGAULT

## Une réforme vraiment injuste. L'urgence est à la mobilisation générale !

**Les arguments justificatifs** de la nécessité de la réforme mis en avant par le gouvernement (espérance de vie, équilibre financier du régime, part des pensions dans le PIB) ne résistent pas à une analyse critique sérieuse. Cf rapport du COR. D'autant plus que le gouvernement refuse obstinément de discuter les pistes alternatives de financement (augmentation des salaires, égalité des salaires Hommes Femmes, abandon des exonérations patronales, augmentation des cotisations patronales, cotisation des revenus spéculatifs...) avancées par les organisations syndicales.

D'autre part, **la destination des économies escomptées** sur le dos des travailleurs les plus âgés (perte de 2 années de retraite) reste floue et objet de déclarations dissonantes. On a un peu tout entendu. On a aussi vu l'explosion du budget militaire. Travailler plus pour faire la guerre !

En outre, **les contreparties prétendument sociales** avancées par la propagande du pouvoir (plancher à 1 200 euros, index senior, prise en compte de la pénibilité) sont inconsistantes, voire farfelues. Sur cet aspect de sa réforme, le gouvernement a d'ailleurs largement perdu le débat et dorénavant semble presque renoncer à défendre ses positions.

Par contre, les seules certitudes établies concernent **les effets de cette réforme** sur la vie des travailleurs salariés **et ils sont négatifs** (risque de chômage en fin de carrière, inégalités creusées entre les Femmes et les Hommes, perte des deux meilleures années de retraite...). De son côté, le patronat est totalement exonéré de tout effort, au contraire il demeure plus que jamais sous perfusion de fonds publics au nom de l'emploi et de la compétitivité avec les résultats que l'on connaît.

Enfin, **les motifs réels de cette réforme** sont plutôt à chercher du côté de la soumission aux exigences budgétaires libérales de l'Union Européenne, de la main mise sur les fonds de réserve des régimes de retraite, d'un arbitrage sur l'appropriation des richesses favorable au

capital contre le travail (au nom de la fumeuse théorie du ruissellement). C'est aussi la recherche d'une perte de confiance dans le régime par répartition afin de favoriser le développement d'un système complémentaire promu par le secteur assurantiel privé. C'est la volonté politique d'en finir avec toute institution autonome et collective construite par les travailleurs salariés eux-mêmes pour faire face à leurs besoins fondamentaux. **Il faut faire place au tout marché.**

Et puis, par-dessus tout, l'objectif poursuivi par le pouvoir, c'est d'écraser toute résistance et même l'idée d'une résistance à la domination sans partage du capital et enfin, de détruire définitivement tout ce qu'il reste des acquis du Conseil National de la Résistance et des conquêtes des trente glorieuses.

**Pour résumer**, cette réforme n'est ni justifiée ni nécessaire. Ses effets sont socialement régressifs. Elle ne peut satisfaire que les intérêts du Capital contre ceux du Travail. La plus grande partie de la population en est largement consciente.

Alors, y a-t-il vraiment quelque chose à négocier ? Y a-t-il autre chose à exiger que le retrait complet de cette réforme ? La CGT propose une autre réforme des retraites. Il s'agit non seulement de s'opposer au projet Macron-Borne, mais aussi de partager les propositions de la CGT pour améliorer le système de retraite existant : retour à un départ à 60 ans, pension minimum au niveau du SMIC à 2 000€, prise en compte des années d'études, ... Voir repère revendicatif CGT n°23 :

<https://www.cgt.fr/sites/default/files/2018-08/Fiche%20n%C2%B0%2023%20%E2%80%93%20Droit%20C3%A0%20la%20retraite.pdf>

Nous devons tout faire pour élargir la mobilisation et mettre le pays à l'arrêt pour que ce mouvement soit un moment fondateur qui nous fasse enfin sortir des cycles de défaites que nous subissons depuis trop longtemps. On n'a rien à perdre et tellement à gagner !

# Le lien des retraités d'Indre et Loire

## Les actions

Isabelle DAVID

### La retraite à 60 ans, c'est possible et c'est finançable !

Les 19 janvier, 31 janvier, 7 février, 11 février, 16 février, 7 mars et à suivre..  
des milliers de manifestants dans les rues de Tours.

La large mobilisation nationale, entamée depuis le 19 janvier avec manifestations et actions grévistes, démontre, au fil des semaines, le rejet massif de la réforme injuste de Borne-Macron. Des millions de personnes, toutes générations confondues, ont manifesté jusque dans les petites villes et dans le monde rural comme à Amboise, Chinon et Loches. Au-delà d'une opposition à la réforme des retraites, cela dénonce le déclassement des territoires en voie de désertification de services publics. Ce que les observateurs qualifient de la révolte des sous-préfectures !

En effet, ce mouvement ne se résume pas au refus d'une régression portée par ce projet de réforme, mais illustre la volonté de renouer avec des conquises revendiquées par la CGT : l'exigence d'une retraite à 60 ans à taux plein avec des départs anticipés, l'augmentation des salaires, des pensions revalorisées avec un minimum à 2000 € brut, l'indexation des pensions sur les salaires, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, ou encore une sécurité sociale intégrale, des services publics de proximité ....



### Les retraités actifs dans les mobilisations !

Les retraités ne sont ni des égoïstes, ni des nantis comme voudrait le faire croire le gouvernement jouant sur la division via les médias.

Ils sont fortement mobilisés contre cette réforme et très présents dans les manifestations au côté de leurs enfants et petits-enfants. Ils sont les témoins que les réformes passées ont toutes fait baisser leur niveau de pension avec notamment la mise en place de la CSG, la désindexation des pensions sur les salaires, l'allongement du nombre de trimestres...

Pas de pension inférieure 1200 € brut est un leurre. Cela ne concernerait que les retraités ayant une carrière complète et ne s'appliquerait qu'à un retraité sur 8 actuellement en dessous des 1 200 €.

***Pas de trêve, on lâche rien ! La lutte doit continuer jusqu'à la victoire !***



Manifestation à Amboise du 1er février



Manifestation à Loches du 12 février 2023

## Les brèves

Hervé RIGAUT

### Décembre 2022

- 01. St Pierre, fermeture internat lycée Martin Nadaud / température insuffisante
- Bléré, 1,9 M pour la dépollution du site Auto Cast
- 03. Grève chez Cultura pour les salaires (CGT)
- 07. Départ très commenté de Marie Lajus, Préfète remplacée par Patrice Latron
- 08. Inquiétude pour Récipharm Monts Activités partielles.  
Le recteur de l'académie Orléans Tours relevé de ses fonctions
- 10. Chinon, Loches, fermeture des urgences le samedi
- 14. Chinon, départ du chef de service des urgences
- 20. Tours, retrait de l'intérêt métropolitain pour l'ASPTT, vers la disparition du club ?  
Suppression de 196 places de parking aux 2 lions
- 23. Auchan Tours, grève et manifestation (salaires et conditions de travail)
- 24. Les médecins libéraux annoncent une grève à la fin du mois

- 25. Décès d'une femme (crise cardiaque) après refus aux urgences de l'Alliance à Tours Nord
- 28. Articles de la presse nationale sur les conditions de départ de la préfète

### Janvier 2023

- 04. La SET chargée de réaménager l'ex clinique Saint Gatien à Tours  
Appel commun CFTD, CGT, FO, FSU, SUD, contre la réforme des retraites
- 05. Mouvement chez Arche (chaussures) à Château Renault
- 13. Annonce de la fermeture de la CPAM à Joué  
35 morts sur les routes du département en 2022
- 14. Agglo tours, 10 % des logements inoccupés
- 17. Nazelles, 27 licenciements chez Phénix Metal après reprise de l'entreprise
- 19. 1ère manifestation contre la réforme des retraites entre 17 et 20 000 à Tours selon la CGT
- 24. Chinon, manifestation pour les effectifs à l'hôpital

- 25. Construction hôpital pédiatrique à Chambray repoussée pour plusieurs années faute de financement  
Vers un train privé Tours Rennes en 2025 ?  
Tours, rassemblement devant la préfecture contre la fermeture de 67 classes dans le département
- 27. Inquiétudes sur le niveau des nappes phréatiques
- 28. Grève des médecins généralistes à Chinon
- 31. 2ème manifestation contre la réforme des retraites 20 000 selon la CGT à Tours  
80 000 passagers à l'aéroport de Tours en 2022

### Février 2023

- 01. Début de la grève chez Fil blanc à Tours pour les salaires et conditions de travail (CGT)  
Tours, policière lanceuse d'alerte condamnée
- 02. Tours, rassemblement des assistants familiaux du Conseil départemental contre les restrictions

02. La ville aux Dames, la réunion publique sur la réforme des retraites du député macroniste Labaronne et de l'ancien ministre sarkoziste Woerth fortement chahuté

03. 110 Euros d'augmentation pour les assistants familiaux

04. Chinon, 500 contre la réforme des retraites

07. 3ème manifestation contre la réforme des retraites 12 000 selon la CGT à Tours

09. Mise en place de l'Agence Régionale Énergie Climat

11. 4ème manifestation contre la réforme des retraites 14 000 pour la CGT à Tours

13. 300 à Loches contre la réforme

16. Tours, fin de la grève à Fil blanc 5ème manif contre la réforme des retraites 5 000 selon la CGT à Tours

18. Inquiétudes sur le devenir de l'EHPAD des Sablonnières de Sainte Maure

Tours, les Galeries Lafayette sous sauvegarde / effondrement du groupe vestimentaire Ohayon

21. Tours, 160 étudiants aux restos du cœur chaque samedi

24. A l'appel du mouvement de la Paix, rassemblement Place Jean Jaurès.

Environ 800 ukrainiens sont réfugiés en Touraine

27. L'avenir de l'aéroport de Tours de nouveau au centre des débats

28. Veigné, Sourdilon liquidée, 47 salariés licenciés

### Urgence sociale, urgence environnementale. Un slogan qui repose sur des bases théoriques solides.

Le texte du projet d'orientation du 53ème congrès confédéral de la CGT (ligne 106) intègre la volonté de lier la question de l'urgence sociale à celle de l'urgence environnementale. Cette préoccupation a longtemps été absente de notre horizon syndical. Notre regard sur l'écologie allait plutôt de l'indifférence à l'hostilité. Il y avait de bonnes raisons à cela. D'un côté, une bonne partie de ceux qui portaient la montée du mouvement écologiste dans les années 70 ne montraient aucun intérêt pour la question sociale. Certains en arrivaient même à souhaiter la disparition de l'humanité. Et ils étaient prêts à des alliances politiques sans principes. C'est d'ailleurs toujours en partie vrai. D'un autre côté, le nôtre, nous ne disposions pas d'outil théorique permettant de comprendre la réalité, ou bien, nous étions passés à côté.

Aujourd'hui, les choses ont évolué. Depuis 15 ou 20 ans, des chercheurs marxistes, notamment en Suède, au Japon ou aux Etats-Unis ont travaillé la question. Ils démontrent, que dès les années 1850, Marx et Engels s'étaient intéressés à la question de la relation entre l'Homme et la nature, en particulier celle de l'appauvrissement des sols et avaient abouti à la conclusion que le capitalisme était porteur de la destruction de l'environnement et par conséquent de l'humanité.

« ...la production capitaliste ne développe la technique et la combinaison du procès de production social qu'en ruinant dans le même temps les sources vives de toute richesse : la terre et le travailleur »

Selon JB Foster et B Clark (*Le pillage de la nature*), pour Marx, la relation entre l'Homme et la nature repose sur un métabolisme, un échange et non pas une conquête de l'une par l'autre. Mais le développement du capitalisme a rompu ce métabolisme. Le capitalisme perturbe le métabolisme entre l'Homme et la Terre et engendre une disjonction entre systèmes sociaux et cycles de la nature. A la valeur d'usage, produite par l'homme et la nature, qui correspond à nos besoins, il a substitué la valeur d'échange qui ne vise qu'à la circulation des marchandises et à l'accumulation du Capital. La logique du capital conduit alors à confondre valeur et richesse, dans un système fondé sur l'accumulation de valeurs d'échange, aux dépens de la richesse réelle. Le fonctionnement du capitalisme repose dès lors sur l'expropriation de la

nature et sur l'exploitation du travail humain. Alors que les conditions écologiques sont indispensables au déroulement de l'accumulation capitaliste, celles-ci ne sont pas prises en compte dans la sphère de valorisation du capital, au même titre que les autres conditions de reproduction à l'image du travail domestique principalement féminin. C'est l'opposition entre la forme valeur et la forme naturelle, inhérente à la production capitaliste, qui génère les contradictions économiques et écologiques associées au développement capitaliste.

Leur conclusion : pour sortir par le haut de la crise écologique, un dépassement du système d'accumulation du capital s'impose.... D'où, pourrait-on dire, la convergence nécessaire entre le combat pour l'urgence sociale et celui pour l'urgence environnementale, à laquelle nous invite le texte d'orientation du congrès.

Pour approfondir, on peut lire , mais il faut s'accrocher : J.B. Foster et B. Clark, *Le pillage de la nature* (éd Critiques) ; K. Sato, *La nature contre le capital* (Edition Syllepse) ; A. Malm, *L'anthropocène contre l'histoire* (Edition La fabrique). Ces textes explorent les écrits de Marx et d'Engels, ils comportent des études historiques comme celle de la famine en Irlande ou celle de l'origine de l'industrie fossile. Ils explorent aussi d'autres aspects de la question comme celle de la vie domestique et celle du travail des femmes.



Hervé RIGAULT



## Le lien des retraités d'Indre et Loire

### Les Représentants des Usagers dans les Commission des Usagers des établissements de santé.

Le 4 mars 2002, une loi a donné des droits aux patients. Cet acte s'est traduit par la représentation des usagers de la santé dans diverses instances, et plus particulièrement dans les établissements de soins.

Vous avez été hospitalisé dans un établissement de santé (public ou privé). Vous avez une réclamation à adresser auprès de cet établissement? Par exemple, si vous avez des difficultés à accéder à votre dossier médical ou si vous avez été victime d'un dysfonctionnement voire d'un accident médical, **vous pouvez saisir la Commission Des Usagers (CDU).**

La commission des usagers veille au respect de vos droits et a pour objet de vous aider dans vos démarches. Pour saisir la commission, il suffit de faire un courrier à l'établissement de santé. Toute plainte ou réclamation écrite adressée à l'hôpital est transmise à son représentant légal. Après une rencontre avec le médiateur, votre requête sera examinée par la commission des usagers. Dans le délai de 8 jours suivant la séance, le représentant légal de l'établissement vous répond et joint à son courrier l'avis de la commission.

La commission des usagers est présente dans chaque établissement sanitaire. Elle a les missions suivantes :

- S'assurer du respect de vos droits.
- Contribuer à l'amélioration de la qualité de votre accueil, celle de vos proches et de votre prise en charge.
- Faciliter vos démarches et celles de vos proches.
- Veiller à ce que vous et vos proches puissiez exprimer vos reproches auprès des responsables de l'établissement.
- Vous informer sur les voies de recours et de conciliation dont vous disposez.
- Faire des propositions à la direction de l'établissement pour améliorer l'accueil et la prise en charge des malades et de leurs proches.

La CDU examine au moins une fois par trimestre et chaque fois que nécessaire les réclamations adressées à l'établissement. Cette instance a accès à l'ensemble des plaintes et réclamations des usagers et aux suites qui leur sont données, ainsi

qu'aux données concernant les événements indésirables graves et les actions menées par l'établissement. Les résultats des enquêtes concernant l'évaluation de la satisfaction des usagers lui sont aussi communiqués. La commission peut ainsi rendre compte de ses analyses et propositions dans le cadre de l'organisation des parcours de soins ainsi qu'à la politique de qualité et de sécurité de l'établissement. Elle peut aussi proposer un projet des usagers qui alimentera le projet d'établissement.

Bien que la commission des usagers ne soient pas chargée d'administrer les hôpitaux comme le font les conseils de surveillance, elle joue un rôle déterminant dans l'analyse de la qualité de l'offre de soins et les conséquences des restructurations de services ou d'établissements.

**La commission est composée notamment des personnes suivantes :**

- Représentant légal de l'établissement ou la personne qu'il désigne à cet effet
- 2 médiateurs et leurs suppléants, désignés par le représentant légal de l'établissement
- **2 représentants des usagers (RU), et leurs suppléants, désignés par le directeur général de l'Agence régionale de santé (ARS)**

**À noter :** Le livret d'accueil de l'établissement liste nominativement les membres de la commission des usagers.

**Le représentant des usagers ( RU) en établissement de Santé, un rôle bien spécifique.**

Tout patient, sa famille ou ses amis, peut contacter un représentant des usagers (RU) de l'établissement, pour s'informer et lui faire part d'une situation plus ou moins délicate à résoudre.

Le RU a pour mission d'être une interface entre les professionnels de santé, l'administration et les patients afin de faire respecter les droits des usagers tout en améliorant la qualité de leur prise en charge.

#### Vos Représentants des Usagers Santé INDECOSA-CGT-37

INDECOSA-CGT a obtenu en 2014, l'agrément Santé, cela lui permet de présenter des candidats à des postes de Représentants des Usagers dans les établissements de Santé, candidatures validées par l'ARS. Il s'agit d'un enjeu important dans la défense de l'utilisateur mais aussi dans le cadre de la mise en place de la politique sanitaire. INDECOSA-CGT est porteur de revendications comme la présence de RU dans les conseils de Vie Sociale (EHPAD), et de façon plus large la défense du service public Hospitalier.

**En 2022, pour la première fois INDECOSA-CGT-37, fort de cet agrément Santé a candidaté six camarades auprès de l'ARS Région Centre. Tous les candidats présentés ont été désignés par l'ARS-37 pour siéger dans les CDU des établissements où ils avaient candidaté.**

Isabelle DAVID

Contact : [indecosacgt37@free.fr](mailto:indecosacgt37@free.fr)

02 47 38 61 29 permanence le mercredi de 9 h à 18 h

#### Liste des représentants des usagers 2023-2026 INDECOSA CGT 37 et leur lieu de nomination

Elisabeth BOUTONNET	Clinique Jeanne d'Arc - St Benoit la Forêt
Ludivine BRUERE	CHIC Amboise - Amboise CHIC Château Renault - Château-Renault Clinique Val de Loire - Beaumont Louestault
Isabelle DAVID	CH Louis Sevestre - La Membrolle S/ Choisille Centre Bel Air - La Membrolle S/ Choisille
Pascal GIROLET	CHIC Amboise - Amboise CHIC Château Renault - Château-Renault
Catherine LAGISQUET	ASSAS HAD Touraine - Tours
Éric VILLOTEAU	Centre Clos St Victor - Joué les Tours

### La Caisse des Dépôts et Consignations rentre dans le capital d'ORPEA

Après que Victor CASTANET ait révélé la maltraitance organisée dans les maisons de retraite ORPEA et les prix prohibitifs pratiqués au mépris des résidents et leurs familles, après que les actionnaires se soient engraisés sur le dos des familles, le groupe ORPEA a été au bord de la faillite. L'Union des syndicats CGT de la Caisse des Dépôts et la Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale ont pris position sur l'entrée de la CDC dans le capital d'ORPEA.

Le scandale retentissant du groupe ORPEA a aussi mis en lumière les tripatouillages et manipulations des comptes financiers qui ont fini par révéler une dette abyssale de plus de 9 milliards €. ORPEA se trouve dans une situation extrêmement critique financièrement, le groupe étant dans l'incapacité de rembourser cette dette, mais également a vu son cours en bourse s'effondrer à une valeur tellement minime que les requins de la finance, pas plus vertueux que les responsables de toutes ces malversations, se tenaient prêts à dévorer le groupe et ses 70 000 salariés.

C'est dans ce contexte que la CDC est entrée dans le capital et va prendre la gouvernance du groupe. Pour nos deux organisations CGT, la venue de la CDC est une opération de sauvetage indiscutable, et nous considérons que la perspective d'une gouvernance à majorité publique devrait permettre une gestion éthique des moyens humains et matériels tant attendue par les résidents et personnels et mettre un terme à la dérive spéculative et à la recherche de rendements financiers indécentes.

Nos organisations CGT veilleront à ce que ces annonces se concrétisent réellement. Pour autant, la CDC n'est pas une nouvelle venue dans le périmètre financier d'ORPEA puis-

qu'elle était particulièrement impliquée via sa filiale ICADE SANTE sur les opérations immobilières, contribuant ainsi à la stratégie désastreuse de ce groupe. La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale et la CGT du groupe Caisse des dépôts exigent, comme cela a déjà été demandé, que toute la transparence soit faite sur l'implication de la CDC via sa filiale ICADE SANTE, ainsi que sur son rôle passé, afin d'éviter les éventuelles incohérences stratégiques qui ont conduit à la dérive spéculative d'ORPEA. Le modèle économique du secteur des EHPAD, mais au-delà les secteurs sanitaires et sociaux, ne peuvent dépendre de modèles économiques spéculatifs comme l'immobilier.

Pour nos deux organisations, ces secteurs doivent exclusivement être intégrés dans le secteur public ou non marchand, avec des dotations de moyens en personnels dignes des soins attendus, soit un salarié pour un résident, tant dans le secteur public que privé. Les salarié-e-s d'ORPEA doivent enfin être dignement rémunéré-e-s à la hauteur de leurs compétences et leurs salaires doivent être revalorisés après plus de 15 années de gel total. La CGT groupe Caisse des dépôts et la Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale réaffirment l'urgence à mettre fin à un système mercantile qui maltraite nos aînés et les salariés, système qui, lorsqu'il s'écroule, s'accroche aux deniers publics pour éviter sa faillite, alors que les dividendes ont engraisé des actionnaires et des dirigeants pendant des années.

Pour rappel, la Caisse des Dépôts et Consignations exerce des missions d'intérêt général pour le compte de l'Etat et des collectivités territoriales. Elle gère l'épargne populaire des français à travers les livrets : livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS) et finance, sur des prêts longs, le logement social. A noter qu'en janvier, les encours du livret A s'élèvent à plus de 500 milliards d'euros.

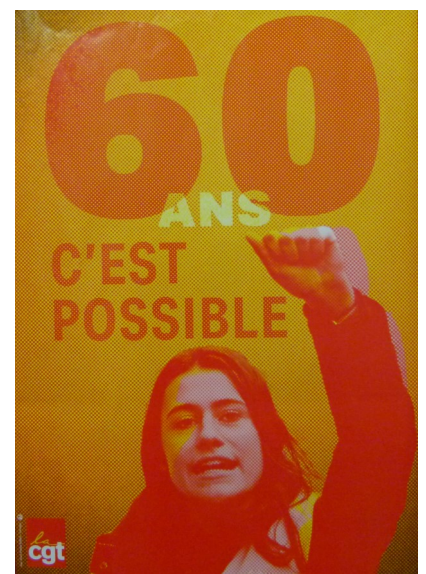
Jean Louis CORVAISIER

### Retraite et services publics. Même combat !

*L'action résolue contre le projet Macron et pour revenir à la retraite à 60 ans à taux plein rejoint la bataille pour la sécurité sociale et les services publics.*

*A y regarder de près, c'est bien tout l'édifice construit par Ambroise Croizat qui est visé. La première loi de financement de la sécurité sociale a été bouclée en une demi-journée à l'assemblée nationale le 20 octobre 2022 par un 49-3 avec un budget de la santé en-dessous de l'inflation. C'est de moins en moins la sécu qui assurera mais les «complémentaires» santé. Il en est de même pour la retraite avec les appels des milieux financiers à mettre en place un financement par la capitalisation au lieu de la répartition.*

*Le social qui coûterait trop cher est visé. Il en est de même pour ce qui reste de services publics. Le secteur de l'énergie est en première ligne : Doit-il être entre les mains des firmes mondialisées qui dictent leur lois aux Etats? Ou les peuples peuvent-ils retrouver la maîtrise de ce qui doit être un bien commun avec des services publics? Cela va se jouer dans les prochains mois.*



Patrick HALLINGER

## Le lien des retraités d'Indre et Loire

### Elections 2022 des représentants des locataires : CARTON PLEIN POUR INDECOSA CGT 37

En 2022, pour la 3<sup>ème</sup> fois, INDECOSA-CGT-37 a participé aux élections des représentants des locataires au sein des conseils d'administration des bailleurs sociaux.

Nous avons donc présenté 4 listes chez les principaux bailleurs d'Indre & Loire. Depuis 2018, date de la 1<sup>ère</sup> participation, nos listes ont progressé à chaque élection. Cette année, chez 3 bailleurs, nous sommes arrivés en tête avec une nette progression de nos résultats :

	2018	2022
Val Touraine Habitat	23,16 %	<b>30,71 %</b>
Tours Habitat	19,83 %	<b>27,77 %</b>
Touraine Logement	21,30 %	<b>26,09 %</b>
Ligéris (en 2ème position derrière la CLCV)	30 %	<b>32 %</b>



**Nous devenons ainsi la 1<sup>ère</sup> Association de défense des Locataires d'Indre & Loire !**



Ces résultats sont le reflet du travail accompli par les élus et les militants qui ont toujours fait en sorte que toutes demandes des locataires ne restent pas sans réponse. C'est un lourd investissement pour tous. Ces résultats démontrent aussi qu'en étant présents et surtout en prenant en compte les problèmes des locataires, notre travail est reconnu. **Derrière INDECOSA-CGT-37, c'est toute la CGT qui est reconnue.**

Toutefois, nous devons déplorer le peu de participation des locataires à ces élections. Nous constatons que le vote électronique ne facilite pas la participation. Même si les locataires savent pouvoir compter sur leurs Associations pour régler leurs problèmes, cela ne se traduit pas par une participation plus importante.

Sur le plan National, INDECOSA-CGT progresse nettement dans beaucoup de Régions.

INDECOSA-CGT-37 continue son investissement auprès des locataires. Nous rappelons que chaque adhérent et militant CGT doit se sentir concerné par le logement, social ou privé, car c'est la 1<sup>ère</sup> dépense des ménages. Si vous connaissez des locataires en difficultés, ayez le réflexe INDECOSA-CGT-37 pour les aider.

**INDECOSA-CGT-37 remercie les locataires qui lui ont accordé leur confiance en votant pour ses listes.**

Rappel : nos permanences ont lieu tous les mercredis de 9 h à 18 h à l'Union Départementale CGT 37 et nous assurons une permanence à l'Union Locale CGT d'Amboise - 3, rue des Ursulines, chaque 3<sup>ème</sup> mercredi du mois de 15 h à 18 h.

Notre adresse e-mail : [indecosact37@free.fr](mailto:indecosact37@free.fr)

Notre site Internet : <https://www.indecosact37.fr/>

Pour ces élections, INDECOSA-CGT-37 a distribué 25 000 journaux dans les boîtes aux lettres des locataires, s'est affiché sur 65 panneaux publicitaires sur tout le département et dans 2 journaux gratuits distribués à 135 000 exemplaires.



**Pierre ROCHER**



### A propos du départ très commenté de la Préfère d'Indre-et-Loire

Le 7 décembre dernier, la Préfète d'Indre et Loire se voyait brutalement limogée par le ministre de l'intérieur Gérald Darmanin qui n'a, jusqu'à présent, pas donné la moindre explication à cette procédure inhabituelle dans le monde des hauts fonctionnaires. Le presse parisienne et nationale s'est emparée de l'affaire alors que la NR (gênée aux entournures?) avait plutôt cherché à l'enterrer. Rassurez-vous, on ne visera pas ici à créer un comité de soutien à une préfète qui ne nous a d'ailleurs jamais fait aucun cadeau, mais à nous alerter en montrant, au-delà du fait divers, ce que tout cela révèle des dérives politiques et économiques qui touchent notre pays aujourd'hui au profit exclusif d'une minorité parasitaire. Bienvenue dans la « Start up nation ».

En premier lieu, cet épisode est symptomatique d'un mouvement plus large en cours dans l'administration. Il traduit une reprise en main politique des préfets selon la volonté du « chef de guerre » Macron. La tradition voulait que, issus de la haute administration, ils préservent, au moins en apparence, leur neutralité. Ce principe a désormais volé en éclats. La lettre n°16 du Pôle d'activités en territoires de la CGT nous donne les clés de compréhension de ce raidissement. Le 15 septembre, Macron a réuni les préfets pour cadrer leur inscription dans la mise en œuvre territorialisée des nouvelles politiques publiques (Loi DDDS), c'est à dire de politiques toujours plus néolibérales face aux crises. Il a besoin qu'ils soient à sa botte. La préfète n'a pas donné de garanties suffisantes au pouvoir, elle a donc valsé, au suivant !

A noter que la méthode passera également par la mise en scène d'une concertation dont « la convention climat » a fourni le modèle avec les résultats que l'on sait. A nous de faire en sorte d'y opposer nos revendications territoriales qu'il faut travailler à construire sérieusement et à les faire connaître.

En second lieu, beaucoup d'observateurs ont estimé que le limogeage de la préfète serait dû au fait qu'elle se serait opposée, contre l'avis de certains élus locaux, au projet de construction de bâtiments futuristes destinés à abriter des « start up » technologiques dans le parc d'un château à Reugny. Il est vrai que le député de la République Daniel Labaronne, familier des propriétaires, a re-

gretté dans la NR du 2 décembre la frilosité de la préfète sur ce projet qu'il soutient ardemment jusqu'à apparaître déguisé en petit marquis poudré dans une vidéo promotionnelle. Qui s'étonnera encore de la montée de l'abstention ?

Parlons donc maintenant du couple franco-suisse propriétaire de ce château dont Monsieur est également le promoteur de ce fameux projet.



Madame d'abord. Miroslava Grebentein, qui, en 2018, sillonnant la Touraine a bord de sa voiture de sport british, tombe en pâmoison devant le château de Louise de la Vallière à Reugny (40 pièces, 19 hectares, piscine, tennis ...). Comme on l'aurait sûrement tous fait à sa place, elle l'achète pour un peu moins de 2 millions, une bouchée de pain. Elle en rajoute 13 et transforme la bicoque en hôtel de luxe 5 étoiles (4 à 900 euros la nuitée). Inauguration le 25 octobre 2022 en présence de la presse et de tout le gratin mondain avec ou sans particules.

**Mais d'où vient donc l'argent ?** C'est là qu'intervient Monsieur, un certain Xavier Aubry (non, pas de parenté avec Martine), quinquagénaire. Après des études de vétérinaire, il se forme au business à Harvard aux USA et entame une carrière de consultant et de lobbyiste à Bruxelles. Puis, il crée Zaz Ventures en Suisse qui se spécialise dans la présentation de dossiers des « starts ups » pour obtenir des subventions publiques dans le domaine des nouvelles technologies de pointe (Intelligence artificielle, informatique quantique, médicaments ...). Depuis 2014, il aurait ainsi levé 900 millions de subvention prélevant au passage 10 % par dossier. Autant d'argent qui ne va pas directement à la recherche, les affaires sont les affaires. En 2021, dans la perspective d'un nouveau business, il monte Da Vinci Labs dans le but de créer un « incubateur » de « starts up » dans le parc du château de Reugny.

Point de détail : ce serait là que cela aurait coincé avec la préfète, règlement sur l'environnement oblige. Voilà qui donne tout de même un bel aperçu de la façon dont fonctionne, sur le dos des ruines du service public, le capitalisme contemporain en collusion avec une partie du monde politique. De quoi vous donner une envie de changement ?

Enfin, dernier point mais pas le moindre, il n'aurait pas été possible à Monsieur Aubry d'accumuler une telle fortune sans le démantèlement, la marchandisation et la financiarisation de la recherche scientifique en France et en Europe ces dernières années. De nombreux chercheurs déclarent que, faute d'un vrai soutien de l'État, ils doivent passer une partie de plus en plus importante de leur temps de travail à courir après les subventions au détriment de leur activité de recherche proprement dite. De leur côté, les grands groupes privés, on a pu le voir avec Pfizer à propos des vaccins anti Covid, réduisent leurs moyens de recherche propres pour se concentrer sur l'achat à prix d'or, au moment opportun, de « start ups » capables de leur apporter de juteux brevets. Un Xavier Aubry semble nager comme un poisson dans l'eau dans ce genre d'opérations, prélevant sa dîme (confortable) au passage, ce qui ne garantit d'ailleurs pas que les projets les plus utiles soient financés. Au contraire, il n'est même pas sûr que certains projets ne soient pas de pures escroqueries (1). Quel gaspillage !

**Voilà pourquoi il est urgent de nationaliser l'industrie du médicament et d'en revenir à une recherche publique disposant des moyens nécessaires à son travail pour le bien commun.**

Hervé RIGAUULT

(1) Rappelons, pour mémoire, l'affaire des avions renifleurs dans les années 70 où le polytechnicien Giscard d'Estaing se fit totalement enfumer ou bien celle plus récente d'Elisabeth Holmes, encensée par Clinton et Biden, condamnée à plus de 11 ans de prison pour escroquerie en novembre 2022 qui promettait une méthode d'analyse sanguine automatisée, rapide et peu coûteuse, permettant de réaliser plus de 1 000 analyses en quelques heures à partir d'une seule goutte de sang. En 2015, le magazine Forbes, la classait à la 121e place de son classement « Forbes 400 » et plus jeune milliardaire à ne pas avoir hérité de sa fortune (4,5 milliards de dollars)



### Arboretum de la Martinière

87 rue du Lavoir - 37250 Veigné  
Renseignements : Michel DAVO - 06 81 53 35 52  
- [asso.arboretum@yahoo.fr](mailto:asso.arboretum@yahoo.fr)

Situé dans une ancienne carrière de sable avec deux étangs, dans la vallée de l'Indre, le parc de quatre hectares labellisé « Jardin Remarquable », est consacré aux arbres et arbustes,

mais on y trouve également une centaine de variétés de bambous intégrés harmonieusement dans le site.

Les premières plantations débutent en 1967. Près de quarante ans de plantations ont permis de sculpter un paysage où alternent bosquets et prairies. Des allées permettent un cheminement à travers les herbes et en sous-bois. L'arboretum de la Martinière est devenu, grâce à ses biotopes variés, un havre pour la faune et la flore. Une grande biodiversité s'y est développée, limitée cependant aux sols neutres ou acides.

Adossé à un coteau boisé, les plantes sont groupées en bosquets suivant différents thèmes: mélange d'écorces et de branchages colorés, association de fleurs, de baies ou de feuillages. Cette création permet d'animer en toutes saisons des scènes attrayantes (contrastes raffinés ou violents selon le cas). Les étangs, utilisés pour leurs reflets et leurs brumes, complètent cet ensemble. En été les fleurs de nymphéas s'épanouissent sur l'eau qui à l'automne se couvrent de brumes mouvantes. L'arboretum est un lieu d'acclimatation de nouvelles espèces.

Michel DAVO, créateur du lieu, diplômé de l'Ecole National Supérieur des Arts Décoratifs, anime le parc par des installations à base de bambous et de végétaux. Il nous propose des visites guidées d'environ 1h30 et des stages entre 10 et 15 personnes sur demande.

Isabelle DAVID

Le jardin est ouvert du 1er avril au 31 octobre sur RDV et un week-end par mois. Tarifs : Adulte : 5 €, Enfant jusqu'à 18 ans : gratuit. Accès : A10, sortie n°23, prendre la N143/Avenue de la République et la N10/Avenue du Grand Sud en direction de Montbazon ; à proximité de Montbazon, prendre la D50 et entrer dans le bourg de Veigné.

### Une Epopée Ouvrière

Il n'est pas courant qu'un camarade adhérent de la CGT, militant du PCF, ouvrier à la SNCF écrive un livre sur l'histoire des ateliers ferroviaires de St Pierre des Corps.

Pourtant Dany BOURRY l'a fait.

Comme il le dit si bien lui-même : « J'ai voulu écrire ce livre pour avant tout rendre hommage à tous ces militants qui ont participé à l'aventure ouvrière de ces ateliers ».

Et c'est comme cela que Dany nous entraîne dans l'histoire d'hommes et de femmes qui ont contribué à façonner la vie locale de St Pierre des Corps et le tissu social de la Touraine.

De la création de la compagnie du chemin de fer PO (Paris Orléans) jusqu'à nos jours, ce livre nous fait traverser les ans et les siècles au travers différentes épopées telles que la grève des cheminots de 1920 et leurs révocations, les cheminots résistants qui pour certains seront les premiers fusillés tourangeaux, leur implication contre la guerre d'Algérie, la bataille pour gagner leur intégration en 1982, la grève de 1995 pour finir jusqu'à la pérennisation de ces ateliers.

Au fil des pages, on découvre la richesse de ces ateliers que sont les ouvriers et les salariés.

Je ne peux que vous conseiller de vous plonger dans ce livre d'histoire.

Pour vous le procurer : une seule adresse [dany@bourry.fr](mailto:dany@bourry.fr) ou téléphone : 06 88 10 42 84.

Bonne lecture



Christian DUFRAISSE

### Voir – ou revoir – le documentaire de Marcel Trillat : Femmes précaires

Six heures du matin, une petite ville de Touraine, une place, un café déjà ouvert.

Au comptoir du Café des Amis, Jean-Claude devant son express, une glacière à ses pieds, derrière Patrick, le patron.

Depuis 20 ans c'est devenu un rituel. C'est là qu'ils se retrouvent Daniel et lui. Avaler un café et en route vers les chantiers, chacun sa semaine de voiture. Ils n'ont pas attendu les discours sur le covoiturage. En fait d'écologie, c'est plutôt une question d'économies. Les feuilles de paie dans la construction métallique...

Et voilà Daniel qui se gare...

« Ben dis donc Daniel, t'es à la bourre ce matin.

- Salut Patrick, salut Jean-Claude. Je me suis couché tard...

- Si tu te mets à faire la foire en semaine...

- T'as tout faux. Annick avait ramené un DVD et elle voulait le voir avant d'en organiser la diffusion dans une réunion de sa section syndicale.

- Originale, cette idée. C'était quoi, ce film ?

- Oh ce n'était pas une nouveauté. Un film de Marcel Trillat de 2005 : Femmes précaires.

- Elles ne sont pas tellement précaires dans sa boîte, à Annick.

- Justement. C'est pour montrer une réalité différente du discours misérabiliste sur la pauvreté. Tu sais ce discours tantôt "dame pa-

tronnesse", tantôt arrogant, méprisant "les non-diplômés, les assistés, etc.". Avec ce film, Trillat nous montre des femmes qui n'ont pas choisi le temps partiel et qui ont des conditions de travail très dures, des horaires morcelés, des salaires en-dessous du SMIC. Et il filme avec beaucoup de pudeur, en respectant l'intimité de celles qu'il filme.

- Il y a bien des réalisateurs actuels qui feraient bien d'en prendre de la graine. Mais dis donc, Daniel, il t'a passionné ce film !

- C'est vrai. Je n'avais pas trop l'intention de regarder un film mais dès le début, j'ai été scotché devant l'écran ! Les paroles de ces femmes ne sont pas de la grande littérature, mais ce sont des phrases vraies. Elles témoignent de leur lassitude, de leur impuissance et aussi de leurs envies. Quand elles parlent des problèmes de fin de mois, des repas, c'est autre chose que des statistiques.

En cinq portraits : une femme de ménage, une caissière, une ouvrière agricole, une postière en CDD et une employée en contrat emploi solidarité, Trillat en fait des "femmes courage" qui résistent à la misère, au naufrage, pour leur dignité, pour leurs enfants.

- Mais dis donc, Marcel Trillat, ce n'est lui qui était à Lorraine Cœur d'Acier ? Toujours au côté des sans voix !

- Oui, et sans jamais se mettre en avant. Tu ne risques pas de le voir sans arrêt au milieu de

l'écran.

- Ah ! Je vois ce que tu veux dire. Bon, faudrait peut-être qu'on y aille si on ne veut pas être à la bourre.

Derrière son comptoir, Patrick qui a suivi la conversation :

- Si Jean Ferrat était encore là, il aurait sûrement fait une nouvelle version de sa chanson "Ma mère" et il se met à fredonner !

**Ma mère, elle joue pas les starlettes**

**Elle met pas des lunettes de soleil**

**Elle pose pas pour les magazines, elle travaille en usine à Créteil**

Il en aurait parlé de ces femmes qui ont bien des choses à dire.

Allez, salut les gars ! Bonne journée et à demain. »

En se dirigeant vers leur voiture, Jean-Claude : « Dis-donc, ce serait peut-être une bonne idée de suggérer à Alain de projeter ce film au syndicat ? »

Gérard DUPONT

**Le documentaire est disponible**

Médiathèque Tours – antenne du Beffroi : <https://www.bm-tours.fr/notices/femmes-precaires-0>

En vente Fnac : <https://www.fnac.com/a4126631/Femmes-precaires-DVD-Zone-2>

Location VOD Ciné Mutins : <https://www.cinemutins.com/femmes-precaires>